

Collectivité européenne d'Alsace – CeA – DGA Europe, Transfrontalier et Bilinguisme

Coordonnées :

| | |
|---|--|
| Collectivité européenne d'Alsace – Strasbourg Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG CEDEX 9 (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 69 49 39 29 Formulaire de contact https://www.alsace.eu/ https://www.alsace.eu/aides-et-services/transfrontalier-et-europe/projets-europeens/ | Collectivité européenne d'Alsace – Colmar 100 Avenue d'Alsace BP 20351 68006 COLMAR CEDEX (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 69 49 39 29 Formulaire de contact https://www.alsace.eu/ |
|---|--|

Personnes responsables

Frédéric BIERRY, Président

[Collectivité européenne d'Alsace | CeA – contacter un élu :](#)
[Consulter l'organigramme](#)

Personnes contact :

Patrice HERRMANN, Europe et transfrontalier

[Consulter l'organigramme](#)

Nature et statut de l'organisme :

Collectivité territoriale. La CeA est une organisation politique et administrative composée de 80 conseillers d'Alsace représentant les cantons du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Les conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont fusionné le 1er janvier 2021 pour donner naissance à la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

La CeA représente une seule collectivité qui agit à l'échelle de l'Alsace et avec ses voisins transfrontaliers, l'Allemagne et la Suisse.

Public visé :

Habitants des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin

Objectifs et activités de l'organisme :

Les services et politiques de la CeA, chef de file en matière de coopération transfrontalière, tourisme et développement, reprennent toutes les compétences des deux Départements auxquelles s'ajoutent des compétences spécifiques et particulières à l'Alsace :

La coopération transfrontalière, le bilinguisme et l'enseignement de la langue régionale – le tourisme et le développement – le transport et les mobilités – et la culture, le patrimoine régional, la vie associative.

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

La CeA est chef de file dans le domaine de la coopération transfrontalière avec des projets dans le monde de la santé, les transports, l'aménagement du territoire et des énergies.

La coopération transfrontalière est l'un des socles de la Collectivité européenne d'Alsace. Sans attendre 2021, les deux Conseils départementaux ont lancé en 2019 leur stratégie de coopération transfrontalière intitulée « Stratégie Oberrhein – Rhin supérieur », dite aussi Stratégie OR.

La situation de l'Alsace au cœur de l'Europe, frontalière de l'Allemagne et de la Suisse, est une opportunité pour « Renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'emploi », l'un des cinq grands objectifs de cette stratégie.

Cela ne se fera pas sans « Apprendre à connaître les langues », autre objectif de cette

stratégie. « Accompagner la transition énergétique par l'innovation » pour faire du Rhin supérieur un modèle européen et de l'Alsace le 1er territoire français « zéro carbone » est un autre objectif de la stratégie de même que « Renforcer la mobilité » en développant les liaisons transfrontalières ferroviaires (Colmar-Freiburg, Haguenau-Rastatt...), routières (raccordement des autoroutes françaises et allemandes), fluviales ou cyclables.

Créée en février 2021

Mise à jour : février 2023

Source de mise à jour : <https://www.alsace.eu/>

Mots-clefs :